



L'an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	42	Suffrages exprimés :	55
Absents :	13	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	0	Nombre d'abstention(s) :	5

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AUDIBERT Danielle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme HAQUET Sonia	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BLANES Patrick	Mme JAUFFRET Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
M. BOËS Fabrice	Mme JOANNY Monique	M. SILVESTRE Claude
Mme COLOMBO Dominique	M. JUSTINESY Gérard	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. KITAEFF Richard	Mme STELLA Aurore
Mme CRESP Delphine	M. LAFFORGUE David	Mme TAVERNIER Anne-Laure
M. DALVERNY Bernard	Mme LECAUDEY Aurélie	M. TERRANE Pascal
Mme DECHER Martine	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme DOSSARD Amandine	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	Mme MARTIN Bénédicte	
Mme FASSETTA Véronique	M. MAUREL Frédéric	
M. FONTANARAVA Eric		

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard
Mme CATALANO-LLODES à M. LAFFORGUE David
Mme NEMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRESP

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de départ



N° 2026-069

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL

Avance de trésorerie au budget annexe ZAE Zones Sud

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu la délibération n°2022-150 du 08 décembre 2022 autorisant le versement d'avances de trésorerie en 2022 du budget principal au budget annexe zones sud ;
- Vu la délibération n°2024-056 du 28 mars 2024 autorisant le versement d'avances de trésorerie en 2024 du budget principal au budget annexe zones sud ;
- Vu la délibération n°2025-062 du 3 avril 2025 autorisant le versement d'avances de trésorerie en 2025 du budget principal au budget annexe zones sud ;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 20 avril 2026.

Le budget annexe ZAE zones sud se décompose en trois zones distinctes :

- La zone des Hauts Banquets ;
- La zone du Camp ;
- La zone du Bout des Vignes.

Pendant les phases d'études, d'acquisitions et de travaux, les dépenses relatives aux zones d'activités doivent être équilibrées par des recettes de cession ou, à défaut, par des recettes d'investissement : emprunt bancaire ou avance remboursable du budget principal.

Ainsi, pour permettre le financement des dépenses de la zone du Camp en 2026, une avance de trésorerie de 1 132 000 € est proposée. Elle financera pour 1 062 000 € le remboursement à l'Etablissement Public Foncier des acquisitions et études supportées par lui, pour le compte de LMV ainsi qu'un complément d'études de 80 000 € qui seront menées directement par la collectivité.

Le Conseil Communautaire,

Oui le rapport ci-dessus,

Délibère, et

A l'unanimité des suffrages exprimés,

(5 Abstentions : Madame PLAZI-PONTET Annie – avec le pouvoir de Madame Daisy ABRAN et Messieurs Thierry TOUACHE - avec le pouvoir de Madame Bénédicte AUZANOT- et Jean-Pierre PEYRARD

- APPROUVE le versement d'une avance de trésorerie d'un montant maximum de 1 132 000 € pour la Zone du Camp ;
- DIT que cette avance sera remboursée au fur et à mesure des ventes ou à défaut à la clôture du budget annexe ;
- DIT que les crédits sont prévus à l'article 27638 du budget principal et à l'article 16875 du budget annexe Zones Sud ;



République française
Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

2026/ ...

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Séance du 30 avril 2026

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La Secrétaire de séance,

Aurélie LECAUDEY

Réceptionné le :

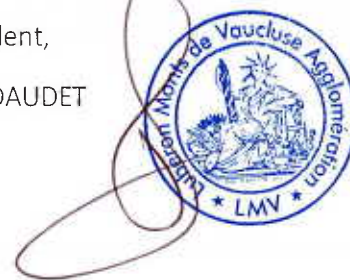
Cavaillon, le 5 mai 2026

**Pour le Président
empêché**

Le Président,

**Patrick SINTÈS
Vice-Président**

Gérard DAUDET



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2026



République française

2026/ ...

Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Séance du 30 avril 2026



Faint, illegible text, possibly a stamp or header, located in the center of the page.